



**A DILUER AU MOMENT DE L'EMPLOI**  
**CONCENTRATION ADAPTABLE SELON CONTAMINATION**  
**ACTION CURATIVE ET PREVENTIVE**  
**N'ALTERE NI LES CROCHETS D'ARDOISE NI LE PLASTIQUE**  
**NETTOYANTE POUR FACADES, DALLAGES, TOITURES**

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

▪ **Définition :** Solution en phase aqueuse concentrée, à diluer sur le chantier, destinée à assainir les supports contaminés par les microorganismes.

▪ **Conditionnement :** Bidon de 5 L et de 1 L.

### DOMAINE D'UTILISATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application.

▪ **Travaux :** D'entretien.

▪ **Emplacement :** A l'extérieur ou à l'intérieur.

▪ **Destination :**

En extérieur : façades, toitures, terrasses, balcons, escaliers, murs, dallages, plages de piscines et terrains de sport.

En intérieur : murs et plafonds.

### APPLICATION

#### Supports convenablement préparés :

*Conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable :*

- Béton, béton cellulaire, petits éléments de maçonnerie recouverts ou non d'un enduit à base de liant hydraulique,
- Bardage en plaques métalliques, polyester, polycarbonate etc.,
- Tuiles en terre cuite, en béton et ardoise,
- Enduits en plâtre, composants en plâtre de cloisons, doublages et plafonds (lisses ou cartonnés),
- Enduits de préparation des supports, recouverts ou non d'un revêtement de peinture (notamment revêtements de peinture épais).
- Systèmes d'isolation thermique extérieure.

#### Précautions d'emploi :

Ne pas appliquer :

- par températures inférieures à + 5°C.
- en plein soleil et sur des supports dont la température excède + 35°C
- en présence de vent et sous la pluie.

Protéger les végétaux des projections directes. Utiliser les équipements de protection individuelle.

Consulter impérativement la Fiche de Données de Sécurité du produit avant toute application et veiller à prendre toutes les dispositions pour la protection de l'utilisateur.

#### Nettoyage et préparation des fonds :

Le traitement des mousses, des lichens et des champignons ne saurait se substituer au nettoyage des surfaces.

Si les surfaces sont recouvertes de résidus de pollution atmosphérique ou gras, il est impératif de procéder préalablement au lessivage et au rinçage des surfaces faiblement contaminées avant le traitement stipulé *sans rinçage*.

• **Sans mise en peinture ultérieure :**

- Surfaces fortement contaminées : 1 litre de SYLMOUSS pour 20 litres d'eau.

Elimination des mousses épaisses et plaques de lichens par brossage manuel. Pulvérisation basse pression de la solution SYLMOUSS sur l'ensemble des surfaces. Laisser agir au moins 48 heures avant le rinçage. Lessivage et rinçage à l'eau froide à l'éponge ou sous haute pression pour éliminer toutes les souches mortes. Pulvérisation basse pression de la solution SYLMOUSS sur l'ensemble des surfaces. Laisser sécher sans rincer.

- Surfaces faiblement contaminées : 1 litre de SYLMOUSS pour 40 litres d'eau. Lessivage et rinçage si nécessaire. Pulvérisation basse pression de la solution SYLMOUSS sur l'ensemble des surfaces. Laisser sécher sans rincer.

• **Avec mise en peinture ultérieure :**

- Surfaces fortement contaminées : 1 litre de SYLMOUSS pour 20 litres d'eau. Elimination des mousses épaisses et plaques de lichens par brossage manuel. Pulvérisation basse pression de la solution SYLMOUSS sur l'ensemble des surfaces. Laisser agir au moins 48 heures avant le rinçage. Lessivage et rinçage à l'eau froide à l'éponge ou sous haute pression pour éliminer toutes les souches mortes.

- Surfaces faiblement contaminées : 1 litre de SYLMOUSS pour 40 litres d'eau. Lessivage et rinçage si nécessaire. Pulvérisation basse pression de la solution SYLMOUSS sur l'ensemble des surfaces. Laisser sécher sans rincer. Ne pas recouvrir de peinture avant 3 ou 4 jours.

*Note : sur les subjectiles non poreux tels que les anciens revêtements d'imperméabilité, les petits carreaux de céramique ou de pâte de verre, les prélaqués et autres, laisser agir au moins 24 heures avant de lessiver et de rincer à l'eau froide à l'éponge ou sous haute pression pour éliminer toutes les souches mortes. Un excès d'EFYMOUSSE sur un tel subjectile non absorbant peut nuire à la bonne adhérence du revêtement : éliminer l'excès par rinçage avant la mise en peinture.*

#### Mode d'application :

Appliquer en un fin voile continu au moyen des matériels ci-dessous Pour une application au rouleau, travailler de bas en haut.

#### Matériel :

- Rouleau polyamide 12 à 15 mm.
- Pulvérisateur basse pression.
- Pistolet sans air.
- Gants et lunettes de protection.

#### Nettoyage du matériel :

A l'eau, immédiatement après usage.

#### Dilution :

1 litre de SYLMOUSS pour 20 à 40 litres d'eau, en fonction de l'intensité de la contamination.

#### Rendement superficiel spécifique :

2 à 5 m<sup>2</sup>/litre.

*Ce rendement dépend de l'absorption et du relief des supports, et peut varier de 20 à 30 %.*

# SYLMOUSS

Solution biocide décontaminante concentrée en phase aqueuse

## CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

### Aptitude à l'usage :

SYLMOUSS a un large spectre d'activité antimicrobienne incluant une activité contre les micro-organismes suivants :

• **Champignons, moisissures** : Alternaria alternata, Aspergillus niger, Aureobasidium pullulans, Candida albicans, Chaetomium globosum, Cladosporium cladosporoides, Coniophora puteana, Coriarius versicolor, Epidermophyton floccosum, Gleophyllum trabeum, Microsporum canis, Penicillium funiculosum, Penicillium glaucum, Poria placenta, Saccharomyces cerevisiae, Trametes versicolor, Trichoderma viride, Trichophyton mentagrophytes.

• **Algues** : Chlorella vulgaris, Nostoc commune, Scenedesmus vacuolatus.

### Diluant:

A l'eau au moment de l'emploi.

### Masse volumique :

1,00 ± 0,05 kg/dm<sup>3</sup> (en blanc).

### Point d'éclair :

Néant, produit en phase aqueuse.

### Présentation en pot :

Produit fluide et translucide.

### Conservation :

12 mois en emballage d'origine, non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

### Contrôle Qualité :

Les caractéristiques indiquées correspondent à celles, pertinentes, visées par le Fascicule normalisé FD T 30-807 par référence aux normes d'essais applicables et méthodes corrélées pour le contrôle de la production en usine (CPU).

Ce contrôle est réalisé suivant un système de management qualité et environnemental certifié ISO 9001 (2008) et ISO 14001(2004).

## HYGIENE ET SECURITE/SANTE ET ENVIRONNEMENT "HSE"

### Produit non inflammable :

Sans nécessité d'étiquetage spécifique.

### Fiche de Données de Sécurité :

Accessible sur le site [www.jefco.fr](http://www.jefco.fr) ou [www.quickfds.fr](http://www.quickfds.fr).

**Produit conforme** au règlement (UE) n° 528/2012 du Parlement Européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides (JOCE L167 du 27/06/2012).

## AUTRES INFORMATIONS

Par temps froid (Températures inférieures à +10°C), le produit met plus de temps à agir, il faut donc attendre 4 à 5 jours avant de lessiver et de rincer à l'eau sous haute pression.

Si la pluie rince le produit dans les 24 heures qui suivent son application, il est conseillé de renouveler l'application du produit sur les surfaces délavées prématurément.

### CONDITIONS D'EMPLOI :

Le produit ici décrit doit s'employer conformément aux préconisations de la présente fiche par référence à nos conditions générales de vente. Les informations données sont le résultat des essais de qualification du produit pour une utilisation conforme aux règles de l'art : normes, règles professionnelles, réglementations, et documents techniques d'emploi du fabricant qui les complètent (cahier des charges, normes privées NP D, etc.). Il appartient ainsi à l'utilisateur d'apprécier les caractéristiques des supports/subjectiles concernés pour la préparation et l'exécution des travaux, après avoir vérifié que la fiche du produit n'a pas été modifiée par une édition plus récente, et qu'il dispose bien des documents auxquels elle se réfère.